



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 1 juin 2026 à 19h00, à laquelle étaient présents Mesdames les Conseillères Lisa Belanger, Lynn Patenaude et Messieurs les Conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Anthony Allen. Tous les membres dudit Conseil formant un quorum sous la présidence du Maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La Directrice générale et Greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont eu la possibilité d’assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 9 personnes dans l’assistance.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mai 2026
 - 3.2 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 mai 2026
- 4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Lettre de remerciement d’Au Diapason
- 6. URBANISME**
 - 6.1 Rapport de l’inspecteur municipal
 - 6.2 Introduction de normes dans la refonte des règlements
 - 6.3 Demande de dérogation mineure DM26-02
- 7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. RAPPORTS DES ÉLUS**
- 9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 9.1 Avis de motion – Systèmes de traitement tertiaire par rayonnement ultraviolet
 - 9.2 Achat d'un nouvel ordinateur portable
- 10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE**
 - 10.1 Comptes à payer
 - 10.2 Comptes payés
- 11. VOIRIE**
 - 11.1 Rapport sur les routes
 - 11.2 Adjudication du contrat pour le marquage des routes en asphalte
 - 11.3 Adjudication du contrat pour le nettoyage des fossés (chemin Mullarkey) - Reporté à une réunion ultérieure
- 12. ENVIRONNEMENT**
 - 12.1 Adjudication du contrat pour le nettoyage et le pompage de puisards – Reporté à une réunion ultérieure
 - 12.2 Adjudication du contrat pour le contrôle qualité des sols et des matériaux
 - 12.3 Adjudication du contrat pour la collecte des déchets encombrants
- 13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 13.1
- 14. LOISIRS ET CULTURE**
 - 14.1
- 15. VARIA**
- 16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

1
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Résolution 2026-707

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le Maire à 19h02.

Le Maire s'adresse aux personnes présentes.

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2026-708

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Anthony Allen
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU 4 MAI 2026
Résolution 2026-709

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lynn Patenaude
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mai 2026 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉE

3.2
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU 6 MAI 2026
Résolution 2026-710

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lynn Patenaude
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 mai 2026 soit approuvé tel que modifié.

ADOPTÉE

4
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Aucune question ne découle du dernier procès-verbal.

5
CORRESPONDANCE

5.1

La municipalité a reçu un message de remerciement de la part d'Au Diapason en reconnaissance de son soutien et de sa contribution.

Ensemble, ils ont récolté plus de 320 000 \$, dépassant largement leur objectif de 275 000 \$. Cette année, plus de 600 participants de tous âges ont marché et couru ensemble pour soutenir La Maison et l'équipe de soutien d'Au Diapason.

6
URBANISME

6.1
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal remis son rapport pour le mois de mai.

Nombre de permis :	5
Valeur des travaux :	1 654 900\$
Revenus de :	60\$

6.2
INTRODUCTION DE NORMES DANS LA REFORTE DES RÈGLEMENTS
Résolution 2026-711

CONSIDÉRANT que la municipalité est déjà en train de modifier ses règlements municipaux ;

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater Gestim Inc. de préparer un amendement supplémentaire au règlement de zonage concernant la construction et l'utilisation de conteneurs destinés à des bâtiments accessoires à usage agricole, commercial et industriel ;

DE mandater Gestim Inc. de préparer un amendement supplémentaire au règlement de zonage concernant les zones R7 (367 chemin Stagecoach) et P1 ;

D'autoriser la directrice générale et le greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

6.3
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM26-02
Résolution 2026-712

NATURE ET EFFETS

Demande de dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une piscine creusée et d'une gazébo dans la cour avant ;

CONSIDÉRANT que la distance entre le lieu d'implantation et l'emprise de rue est importante ;

CONSIDÉRANT que l'emplacement permet de maximiser l'ensoleillement ;

CONSIDÉRANT qu'une rangée d'arbres matures créent une barrière visuelle ;

IL EST PAR LA PRÉSENTE

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Christopher Whitehead

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver cette demande de dérogation mineure visant à construire une piscine creusée et un gazébo dans la cour avant la propriété située au 46 Morin Hill (Lot 4 267 121).

ADOPTÉE

7
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un habitant a posé une question concernant la modification supplémentaire proposée relative aux conteneurs.

Le maire a expliqué que la municipalité avait reçu des demandes visant à autoriser l'utilisation de conteneurs d'expédition pour la construction de dépendances agricoles, commerciales et/ou industrielles.

La municipalité étant actuellement en train de réviser et de mettre à jour ses règlements municipaux, le moment est opportun pour examiner et discuter de la nécessité d'apporter des modifications afin de réglementer l'utilisation des conteneurs pour ce type de structures.

2. Un résident a fait remarquer que le conseil avait reçu plusieurs demandes de dérogations mineures visant à autoriser l'installation de piscines dans la cour avant des propriétés résidentielles.

Compte tenu de ces demandes répétées, le résident a demandé si la municipalité envisagerait de revoir et éventuellement de modifier les dispositions actuelles du règlement municipal régissant l'emplacement des piscines.

Le maire a répondu que la municipalité ne modifierait pas le règlement municipal à ce sujet pour le moment.

8
RAPPORTS DES ÉLUS

- Councillor Lisa Belanger reminded everyone of the BBQ scheduled for June 20th from 11:30 a.m. to 1:30 p.m. at Heritage Park.
- Le chemin Stagecoach devra bientôt être nivelée.

- Le conseil a demandé si le radar de vitesse allait bien être installé sur Jackson Road. La directrice générale a confirmé que le radar serait installé dans les deux prochaines semaines.
- Le conseiller Anthony Allen a dressé un inventaire des panneaux de signalisation de municipalité. Il a également recommandé d'installer un panneau « Stationnement interdit » dans le virage de chemin Stagecoach. La directrice générale se penchera sur la question.
- Il a été décidé que, la municipalité ne possédant actuellement pas d'ordinateur portable, il en serait acheté un.
- Le maire et la directrice générale ont participé à une réunion sur Microsoft Teams avec le Ministère des Transports du Québec concernant les projets de travaux routiers prévus pour cet été. Au cours de la réunion, des représentants de certaines municipalités ont fait part de leurs préoccupations quant au fait que certaines routes présentant des risques pour la sécurité du public ne figuraient pas sur la liste des projets du ministère.

9 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1 AVIS DE MOTION – SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET Résolution 2026-713

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 232-26 concernant les systèmes de traitement des eaux usées par rayonnement ultraviolet ;

Le conseiller Wesley Patch donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 232-26 concernant les systèmes de traitement des eaux usées par rayonnement ultraviolet sera adopté ;

Je dépose par la présente le projet de règlement numéro 232-26 26 concernant les systèmes de traitement des eaux usées par rayonnement ultraviolet sera adopté.

9.2 ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR PORTABLE Résolution 2026-714

CONSIDÉRANT que le maire a besoin d'un ordinateur portable pour toutes les réunions du MRC;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'en possède pas actuellement;

IL EST PAR LA PRÉSENTE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Anthony Allen

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'un nouvel ordinateur portable sera acheté;

QUE cette dépense, nette des remboursements de taxes, sera financée sur le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

10

ADMINISTRATION FINANANCIÈRE

10.1

COMPTES À PAYER

MAI 2026

Résolution 2026-715

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Anthony Allen
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 76 624,32\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Buropro	Contrat de service	103,19
DBR	Licenses Office 365	1 724,59
DBR	Support téléphonique	126,47
DBR	Contrat de service	19,44
Excavation L G Inc	Nivelage des chemins	413,91
Gestim	Inspection municipale (26/04/26 au 23/05/26)	2 476,57
Paul-Hus Mario	Formation en éthique 2026	1 140,00
Ministre des Finances	Sûreté du Québec (1/2 versements)	24 227,00
MRC Brome-Missisquoi	Quote part 2026 ((2/2 versements)	19 620,00
Myrroy	Balayage des routes et trottoirs	6 323,63
Soutien SCP	Services rendus	142,28
Ville de Lac Brome	Entente – Premiers Répondants (3/3 versements)	3 837,00
Ville de Lac Brome	Entente – Service Incendie (3/3 versements)	14 621,00
Vincent Hélène	Chargé de projet pour la nouvelle mairie	1 849,24
TOTAL		76 624,32\$

10.2

COMPTES PAYÉS

MAI 2026

Résolution 2026-716

Fournisseur	Description	Montant
BCAS	Loyer, nettoyage et déneigement pour le mois de mai	753,09
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures et du compost	2 864,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de mai	2 282,45
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaire de mai	3 946,75
Vincent Hélène	Chargé de projet pour la nouvelle mairie	816,00
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		10 663,09\$

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, internet, fax	175,70
DBR	Location photocopieuse	105,15
DFS Insurance	Assurance collective	582,35
Hydro Québec	Éclairage des rues	191,73
IT Cloud	Abonnement & frais mensuels Microsoft	28,69
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		1 083,62\$

TOTAL 86 893,80\$

ADOPTÉE

**11
VOIRIE**

**11.1
RAPPORT SUR LES ROUTES**

- Aucun commentaire concernant les chemins.

**11.2
ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DES ROUTES EN ASPHALTE
Résolution 2026-717**

CONSIDÉRANT que les marquages routiers sur Stagecoach, Warehill et Jackson sont vieillissants ou inexistants;

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lynn Patenaude
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder le contrat de marquage routier à la compagnie Lignes Maska pour un montant de 6 309,60 \$, plus les taxes applicables;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du budget de fonctionnement;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

**12
ENVIRONNEMENT**

**12.2
ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE CONTRÔLE QUALITÉ DES SOLS ET DES
MATÉRIAUX
Résolution 2026-718**

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à la construction d'un nouvel hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT que certaines exigences réglementaires et techniques doivent être respectées dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment municipal ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite retenir les services professionnels d'Englobe pour un montant de 22 419,60 \$, plus les taxes applicables. Englobe est une société multidisciplinaire d'ingénierie et de services environnementaux spécialisée dans le développement des infrastructures, le conseil en environnement, la gestion des matériaux, le génie civil, l'analyse des sols, la remise en état des sites contaminés et les inspections de contrôle de la qualité ;

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Anthony Allen
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE retenir les services d'Englobe pour des services professionnels d'ingénierie et de conseil en environnement liés à la construction du nouvel hôtel de ville ;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du budget de fonctionnement;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

12.3
ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS
Résolution 2026-719

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la proposition de Paysagement Précision Lac-Brome Inc. pour la collecte et le transport des déchets encombrants, d'un montant de 1 560\$, plus les taxes applicables ;

DE fixer la date de collecte des déchets encombrants au 27 juin 2026 ;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du budget de fonctionnement;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

13
SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Aucun dossier.

14
LOISIRS ET CULTURE

- Aucun dossier.

15
VARIA

- Aucun dossier.

16
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un résident a fait remarquer que, comme les ordures sont ramassées une seule fois par mois, sa poubelle déborde souvent. Il a demandé si le ramassage des ordures pouvait être programmé plus fréquemment.

Le maire a expliqué que les habitants avaient la possibilité d'obtenir une poubelle supplémentaire sans frais; toutefois, le ramassage restera mensuel, conformément au calendrier actuel.

2. Un résident a demandé pourquoi la municipalité dépensait de l'argent pour un nouvel hôtel de ville, compte tenu de la faible participation aux réunions.

Le maire a répondu que 78 % du coût de construction de la nouvelle mairie est subventionné par le gouvernement du Québec.

3. Une résidente a fait part de ses préoccupations concernant les fosses septiques. Elle a demandé si chaque résidence était tenue de faire inspecter sa fosse septique et, le cas échéant, à quelle fréquence. Elle a également demandé si la municipalité tenait un registre des contrats relatifs aux fosses septiques et d'autres informations connexes.

La directrice générale a répondu qu'elle consulterait l'inspecteur municipal et assurerait le suivi de cette question.

4. Un résident a demandé si la municipalité avait déjà envisagé d'installer un réseau de distribution d'eau dans tout le village.

Le maire a répondu que le coût d'un tel projet serait trop élevé pour les résidents.

17
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2026-720

IL EST PAR LA PRÉSENTE
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée 20h14.

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et Greffière-trésorière

« Je soussigné, William Miller, Maire, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

